



Conseil d'administration

333^e session, Genève, 9 juin 2018

GB.333/INS/INF/1

Section institutionnelle

INS

POUR INFORMATION

Colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés ¹

Table des matières

	<i>Page</i>
Propositions approuvées entre mars et mai 2018	1
Ressources liées aux connaissances	1
1. Réunion technique d'experts chargée d'examiner l'indicateur 8.8.2 des objectifs de développement durable relatif aux droits du travail	1
Protection sociale	2
2. Atelier sous-régional sur l'extension de la couverture médicale	2
3. Atelier sous-régional sur la protection sociale: concept, fondements et modalités de mise en œuvre	2
Gouvernance et tripartisme	3
4. Cours sous-régional de formation sur les stratégies nationales visant à améliorer la sécurité et la santé au travail au profit des jeunes travailleurs	3
Conditions de travail et égalité	4
5. Atelier régional sur la formation en situation de travail	4
6. Conférence interrégionale sur les approches innovantes visant à promouvoir des apprentissages de qualité	5
Activités pour les employeurs	6
7. Atelier sous-régional sur la formation des directeurs des ressources humaines et des chefs d'entreprises aux techniques de négociation	6

¹ Tous les représentants des employeurs et des travailleurs invités aux réunions mentionnées dans ce document seront désignés conformément à la pratique établie.

Activités pour les travailleurs.....	7
8. L'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience: le rôle des syndicats en Afrique sahélienne	7
9. L'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience: le rôle des syndicats dans la corne de l'Afrique	7
10 Séminaire sous-régional sur l'amélioration des modes de communication et de sensibilisation visant à promouvoir une meilleure représentation des jeunes sur le lieu de travail	8
11. Atelier sous-régional sur l'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience: le rôle des syndicats en Europe et en Asie centrale	9
Calendrier des colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés	10

Propositions approuvées entre mars et mai 2018

Ressources liées aux connaissances

1. *Réunion technique d'experts chargée d'examiner l'indicateur 8.8.2 des objectifs de développement durable relatif aux droits du travail*

Date proposée:	16-17 avril 2018
Lieu:	Genève, Suisse
Financement:	CTBO (20 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Allemagne, Bahreïn, Brésil, Canada, France, Mexique, Niger, Pays-Bas, Philippines, Suède
Composition:	
a) représentants des gouvernements:	6
b) représentants des employeurs:	2
c) représentants des travailleurs:	2
Objectifs de la réunion:	<ul style="list-style-type: none"> i) définir une méthodologie pour l'indicateur 8.8.2: Niveau de respect des droits du travail; ii) présenter cette méthodologie à la vingtième Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST)
Expert invité:	Un universitaire
Observateur:	Gouvernement de l'Espagne
Normes internationales du travail et/ou autres textes pertinents:	Convention (n° 11) sur le droit d'association (agriculture), 1921, convention (n° 84) sur le droit d'association (territoires non métropolitains), 1947, convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949, convention (n° 135) concernant les représentants des travailleurs, 1971, convention (n° 141) sur les organisations de travailleurs ruraux, 1975, convention (n° 151) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978, convention (n° 154) sur la négociation collective, 1981, recommandation (n° 91) sur les conventions collectives, 1951, recommandation (n° 92) sur la conciliation et l'arbitrage volontaires, 1951, recommandation (n° 94) concernant la collaboration sur le plan de l'entreprise, 1952, recommandation (n° 113) sur la consultation aux échelons industriel et national, 1960, recommandation (n° 129) sur les communications dans l'entreprise, 1967, recommandation (n° 130) sur l'examen des réclamations, 1967, recommandation (n° 143) concernant les représentants des travailleurs, 1971, recommandation (n° 149) sur les organisations de travailleurs ruraux, 1975, recommandation (n° 159) sur les relations de travail

dans la fonction publique, 1978, et recommandation (n° 163) sur la négociation collective, 1981

Langue de travail: Anglais

Protection sociale

2. *Atelier sous-régional sur l'extension de la couverture médicale*

Date proposée: 8-9 mai 2018

Lieu: Bamako, Mali

Financement: Gouvernement de l'Algérie (25 000 dollars E.-U.)

Couverture géographique: Bénin, Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal, Togo

Composition:

a) représentants des gouvernements: 3

b) représentants des employeurs: 3

c) représentants des travailleurs: 3

Objectifs de l'atelier:

i) partager l'expérience acquise par l'Algérie au sujet du système de couverture médicale;

ii) bénéficier de l'expérience des pays partenaires du projet, à savoir le Mali, la Mauritanie, le Sénégal, le Bénin, le Togo et la Guinée.

Expert invité: Un expert algérien

Normes internationales du travail et/ou autres textes pertinents: Convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952, convention (n° 130) concernant les soins médicaux et les indemnités de maladie, 1969, recommandation (n° 167) sur la conservation des droits en matière de sécurité sociale, 1983, et recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012

Langue de travail: Français

3. *Atelier sous-régional sur la protection sociale: concept, fondements et modalités de mise en œuvre*

Date proposée: 25-26 juin 2018

Lieu: Alger, Algérie

Financement: Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire ¹ (25 000 dollars E.-U.)

Couverture géographique: Mali, Mauritanie, Sénégal

¹ Programme de l'OIT pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.

Composition:	
a) représentants des gouvernements:	3
b) représentants des employeurs:	3
c) représentants des travailleurs:	3
Objectifs de l'atelier:	<ul style="list-style-type: none"> i) partager l'expérience acquise par l'Algérie au sujet des fondements de la protection sociale et des mécanismes de mise en œuvre et d'évaluation; ii) bénéficier de l'expérience des pays partenaires du projet, à savoir le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.
Experts invités:	Experts nationaux
Normes internationales du travail et/ou autres textes pertinents:	Convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952, convention (n° 130) concernant les soins médicaux et les indemnités de maladie, 1969, recommandation (n° 167) sur la conservation des droits en matière de sécurité sociale, 1983, et recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012
Langue de travail:	Français

Gouvernance et tripartisme

4. ***Cours sous-régional de formation sur les stratégies nationales visant à améliorer la sécurité et la santé au travail au profit des jeunes travailleurs***

Date proposée:	16-20 juillet 2018
Lieu:	Da Nang, Viet Nam
Financement:	Gouvernement des Etats-Unis (25 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Indonésie, Myanmar, Philippines, Viet Nam
Composition:	
a) représentants des gouvernements:	7
b) représentants des employeurs:	7
c) représentants des travailleurs:	7
Objectifs du cours de formation:	<ul style="list-style-type: none"> i) examiner les principes, concepts et données d'expérience de l'OIT relatifs à la conception et à la mise en œuvre de systèmes nationaux de SST; ii) recenser les problèmes particuliers auxquels se heurtent les jeunes travailleurs et les employeurs, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour y remédier; iii) évaluer la nécessité d'élaborer des systèmes nationaux efficaces de gestion de la SST, de façon à mieux protéger les jeunes travailleurs;

	iv) prendre connaissance des outils disponibles en matière de SST pour assurer la protection des jeunes travailleurs et autres travailleurs vulnérables.
Experts invités:	Quatre représentants d'organisations de jeunes, deux facilitateurs et un représentant gouvernemental
Observateurs:	Fédération agricole et paysanne du Myanmar (AFFM) Quatre représentants des gouvernements
Normes internationales du travail et/ou autres textes pertinents:	Convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981, convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985, et convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006
Langues de travail:	Anglais, vietnamien, indonésien et birman

Conditions de travail et égalité

5. *Atelier régional sur la formation en situation de travail*

Date proposée:	2-3 mai 2018
Lieu:	Alger, Algérie
Financement:	Gouvernement de l'Espagne (24 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Algérie, Egypte, Maroc, Mauritanie, Tunisie
Composition:	
représentants des employeurs:	16
Objectifs de l'atelier:	i) échanger des connaissances au sujet: des mécanismes de coordination entre les entreprises et les établissements de formation; des incitations financières destinées aux PME aux fins de promotion de la formation en situation de travail; et des normes de compétences applicables à certains postes dans l'industrie des produits chimiques; ii) débattre des mesures qui devraient être prises par les employeurs et des activités de coopération régionale qui devraient être menées pour améliorer la formation en situation de travail.
Experts invités:	Trois experts nationaux de la formation en situation de travail
Observateurs:	Organisation internationale des employeurs (OIE) Confédération syndicale internationale (CSI) Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) Union européenne

Normes internationales du travail et/ou autres textes pertinents: Convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964, convention (n° 140) sur le congé-éducation payé, 1974, convention (n° 142) sur la mise en valeur des ressources humaines, 1975, et recommandation (n° 195) sur la mise en valeur des ressources humaines, 2004, et conventions fondamentales de l'OIT ²

Langues de travail: Français

6. Conférence interrégionale sur les approches innovantes visant à promouvoir des apprentissages de qualité

Date proposée: 4-5 juillet 2018

Lieu: Genève, Suisse

Financement: Fondation JP Morgan Chase (80 000 dollars E.-U.)

Couverture géographique: Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Canada, Chine, République de Corée, Etats-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Fédération de Russie, Turquie

Composition:

a) représentants des gouvernements: 20

b) représentants des employeurs: 10

c) représentants des travailleurs: 10

Objectifs de la conférence: i) échanger des bonnes pratiques et des approches innovantes visant à promouvoir des apprentissages de qualité;
ii) favoriser l'acquisition de connaissances en matière d'élaboration des politiques à propos des enjeux actuels de l'apprentissage.

Experts invités: Un universitaire spécialisé dans le domaine de l'éducation et de la formation techniques et professionnelles
Dix intervenants/représentants d'organisations internationales concernées

Observateurs: Organisation internationale des employeurs (OIE)
Confédération syndicale internationale (CSI)
Représentants des pays du G20

² Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930, convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949, convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951, convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957, convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958, convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973, convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999.

Normes internationales du travail et/ou autres textes pertinents:	Convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964, convention (n° 140) sur le congé-éducation payé, 1974, convention (n° 142) sur la mise en valeur des ressources humaines, 1975, convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976, recommandation (n° 195) sur la mise en valeur des ressources humaines, 2004, et conventions fondamentales de l'OIT ³
Langue de travail:	Anglais

Activités pour les employeurs

7. **Atelier sous-régional sur la formation des directeurs des ressources humaines et des chefs d'entreprises aux techniques de négociation**

Date proposée:	19-20 juin 2018
Lieu:	Dakar, Sénégal
Financement:	Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire (20 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Mali, Mauritanie, Sénégal
Composition:	
représentants des employeurs:	9
Objectifs de l'atelier:	<ul style="list-style-type: none"> i) partager l'expérience acquise par l'Algérie en ce qui concerne la prévention et le règlement des conflits sur le lieu de travail et le rôle du dialogue social; ii) mieux faire connaître les instruments de l'OIT qui établissent des lignes directrices pour la gestion des conflits sur le lieu de travail; iii) renforcer les capacités des participants afin qu'ils soient mieux à même de mener des négociations sur le lieu de travail à l'avenir.
Experts invités:	Experts nationaux
Normes internationales du travail et/ou autres textes pertinents:	Convention (n° 173) sur la protection des créances des travailleurs en cas d'insolvabilité de leur employeur, 1992, recommandation (n° 166) sur le licenciement, 1982, et recommandation (n° 180) sur la protection des créances des travailleurs en cas d'insolvabilité de leur employeur, 1992
Langue de travail:	Français

³ Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930, convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949, convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951, convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957, convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958, convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973, convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999.

Activités pour les travailleurs

8. *L'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience: le rôle des syndicats en Afrique sahélienne*

Date proposée:	7-9 mai 2018
Lieu:	Ouagadougou, Burkina Faso
Financement:	CTBO (40 500 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo
Composition:	
représentants des travailleurs:	25
Objectifs de la réunion:	<ul style="list-style-type: none"> i) démontrer la pertinence de la recommandation (n° 205) sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience, 2017; ii) définir une position de principe et une feuille de route propres aux syndicats afin d'ouvrir la voie vers la consolidation de la paix et de la résilience dans la région du Sahel; iii) élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de la feuille de route relative aux syndicats.
Observateurs:	Organisation des travailleurs de l'Afrique de l'Ouest (OTAO) Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA) CSI Afrique
Normes internationales du travail et/ou autres textes pertinents:	Recommandation (n° 205) sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience, 2017
Langue de travail:	Anglais et français

9. *L'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience: le rôle des syndicats dans la corne de l'Afrique*

Date proposée:	14-16 mai 2018
Lieu:	Addis-Abeba, Ethiopie
Financement:	CTBO (37 500 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Burundi, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, République-Unie de Tanzanie

Composition:

représentants des travailleurs:	20
Objectifs de la réunion:	<ul style="list-style-type: none"> i) démontrer la pertinence de la recommandation (n° 205) sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience, 2017; ii) définir une position de principe et une feuille de route propres aux syndicats; iii) élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de la feuille de route visant à consolider la paix et la résilience dans la corne de l'Afrique.
Observateurs:	CSI Afrique Confédération syndicale d'Afrique de l'Est (EATUC) Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA)
Normes internationales du travail et/ou autres textes pertinents:	Recommandation (n° 205) sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience, 2017
Langue de travail:	Anglais et français

10 Séminaire sous-régional sur l'amélioration des modes de communication et de sensibilisation visant à promouvoir une meilleure représentation des jeunes sur le lieu de travail

Date proposée:	10-11 juillet 2018
Lieu:	Tcholpon-Ata, Kirghizistan
Financement:	Budget ordinaire de l'OIT (17 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan
Composition:	
représentants des travailleurs:	24
Objectifs du séminaire:	<ul style="list-style-type: none"> i) examiner la législation nationale du travail et les conventions de l'OIT relatives aux droits des jeunes travailleurs, à leur protection et à la représentation de leurs intérêts; ii) débattre des moyens d'améliorer la communication entre les jeunes travailleurs syndiqués aux niveaux national et régional, ainsi que les interactions avec la population en général; iii) recenser les bonnes pratiques relatives à la représentation des jeunes travailleurs au sein des syndicats, notamment sur le plan de la représentation équitable des hommes et des femmes; iv) échanger des données d'expérience recueillies dans des contextes nationaux et internationaux au sujet de l'intégration de la problématique hommes-femmes dans le processus de modernisation des syndicats.

Experts invités:	Un coordonnateur régional de la CSI pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale Un spécialiste de la communication et de la sensibilisation de l'Institut du travail de la République de Moldova
Normes internationales du travail et/ou autres textes pertinents:	Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949, convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951, convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958, convention (n° 135) concernant les représentants des travailleurs, 1971, convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976, et recommandation (n° 143) concernant les représentants des travailleurs, 1971
Langue de travail:	Russe

11. Atelier sous-régional sur l'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience: le rôle des syndicats en Europe et en Asie centrale

Date proposée:	10-12 juillet 2018
Lieu:	Tcholpon-Ata, Kirghizistan
Financement:	CTBO (36 000 dollars E.-U.)
Couverture géographique:	Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, République de Moldova, Ouzbékistan, Fédération de Russie, Serbie, Tadjikistan, Ukraine
Composition:	
représentants des travailleurs:	25
Objectifs de l'atelier:	<ul style="list-style-type: none"> i) présenter la recommandation n° 205, ainsi que les politiques et activités de l'OIT pertinentes; ii) examiner la situation actuelle dans les pays de la sous-région et préparer les activités de promotion et de mise en œuvre de la recommandation; iii) élaborer des plans d'action aux niveaux national et régional.
Experts invités:	Confédération syndicale internationale (CSI) Trois experts
Normes internationales du travail et/ou autres textes pertinents:	Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930, convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949, convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957, et recommandation (n° 205) sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience, 2017
Langue de travail:	Anglais et russe

Calendrier des colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés

<i>Date</i>	<i>Titre de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
AFRIQUE		
2018		
19-20 juin	Atelier sous-régional sur la formation des directeurs des ressources humaines et des chefs d'entreprises aux techniques de négociation	Dakar, Sénégal
25-26 juin	Atelier sous-régional sur la protection sociale: concepts, fondements et modalités de mise en œuvre	Alger, Algérie
ASIE ET PACIFIQUE		
2018		
16-20 juillet	Cours sous-régional de formation sur les stratégies nationales visant à améliorer la sécurité et la santé au travail au profit des jeunes travailleurs	Da Nang, Viet Nam
EUROPE		
2018		
10-11 juillet	Séminaire sous-régional sur l'amélioration des modes de communication et de sensibilisation visant à promouvoir une meilleure représentation des jeunes sur le lieu de travail	Tcholpon-Ata, Kirghizistan
INTERRÉGIONAL		
2018		
4-5 juillet	Conférence interrégionale sur les approches innovantes visant à promouvoir des apprentissages de qualité	Genève, Suisse

Genève, le 29 mai 2018